64.144/2/V

CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Deuxième chambre des vacations

La demande d'avis, introduite le 3 août 2018 par le Ministre de l'Environnement, de la Transition écologique, de l'Aménagement du Territoire, des Travaux publics, de la Mobilité, des Transports, du Bien-être animal et des Zonings de la Région wallonne, sur un projet d'arrêté ministériel du Gouvernement wallon 'fixant le nombre, le lieu d'établissement et les règles relatives à l'organisation des centres d'examen', a été rayée du rôle le 4 septembre 2018, conformément à l'article 84, § 4, alinéa 2, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.

‡LW-CBISMDBAG-GEBEEPP‡